* La didactisation

Le terme «didactisation " a été forgé à partir de «didactique ", nom et adjectif. «Dans son emploi adjectival, ce terme de la langue courante caractérise généralement un objet qui vise à instruire: un ouvrage, un film, une émission, voire un ton ou une intonation " (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 182). La didactisation est donc le processus de transformation de documents authentiques à des fins pédagogiques.

Le document authentique a deux corollaires, le document didactisé et le document pédagogique. Tout objet porteur de sens, qu'il provienne de la littérature, de la presse écrite, radiophonique ou télévisuelle, du monde des arts ou de l'entreprise de la culture du pays de la langue cible, peut avoir le statut de document authentique, pourvu qu'il soit reproduit sans modification et que sa source soit mentionnée. Dès lors que le document d'origine est remanié à des fins didactiques, c'est-à-dire « [a] dapté, coupé, résumé, expurgé, voire réécrit (et] subit des transformations visant à le rendre plus accessible à un public d'apprenants » (Quivy et Tardieu 2002 : 100), il devient un document didactisé. Enfin, un document est dit « pédagogique» ou « didactique » lorsqu'il est forgé de toutes pièces pour l'enseignement: manuel, cassette ou cédérom, mais aussi fiche, jeu ou étude de cas, voire fiction ou vidéo. Notons que la frontière n'est pas toujours nette entre ces différents types de documents. Par exemple, dans un souci de les crédibiliser, les auteurs de manuels ont de plus en plus tendance à donner aux matériaux pédagogiques une apparence d'authenticité.

Selon Perrin, on appelle « document authentique » tout matériau destiné à une utilisation autre que pédagogique, à partir du moment où il entre dans la salle de classe (1990: 11). L'authenticité ne tient pas tant à la nature même du document ou à sa transformation qu'au rapport entre son destinateur et son destinataire dans une situation d'enseignement / apprentissage: « dès lors que nous utilisons des documents authentiques pour un cours, nous nous servons de textes qui ont été produits par un énonciateur donné, pour un destinataire donné, dans un but spécifique. Or, nous prenons ce moyen de communication qu'est le document, nous le coupons de son origine énonciative et nous l'insérons dans un nouveau contexte énonciatif, celui du cours de langue » (Brouat 1993 : 312).

Puisque c'est leur finalité qui différencie le « document authentique » (matériau brut) et le « document didactisé» (document authentique adapté et intégré à une démarche d'enseignement), c'est le détournement qui confère à un document non pédagogique le statut de «document authentique ». Utiliser une publicité pour mettre en relief les verbes à postpositions ou une notice de montage pour souligner l'emploi de la voie passive revient à donner un nouveau sens à ces textes. Il s'ensuit que la légitimité du document authentique réside dans son efficacité à servir les objectifs de l'enseignant et à la manière dont les apprenants le percevront et son authenticité « se mesure à l'appropriation de la réaction » (Widdowson 1991 : 93).

Pour résumer ce qui précède, le processus de didactisation concerne l'exploitation par l'enseignant de tout document, généralement authentique, mais aussi déjà didactisé ou fabriqué de toutes pièces. Par « didactisation », nous entendons une série de démarches nécessaires pour la transformation d’un document en matériel didactique. Il vise à trouver le(s) meilleur(s) moyen(s) de permettre aux apprenants d'en tirer le plus grand profit. Il convient maintenant de se demander quel intérêt la didactisation présente pour l'enseignement des langues dans le secondaire ou le supérieur et pourquoi elle est particulièrement adaptée à l'enseignement des langues.